

M. RHODES: Ce peut être une simple coïncidence, mais il n'en est pas moins vrai que l'honorable député de Russell (M. Murphy) est le voisin de pupitre de l'honorable député d'Edmonton (M. Oliver), qui est indiqué comme l'un des visiteurs au quartier-général du parti libéral dans l'édifice Central Chambers, rue Sparks.

Un autre fait significatif est que les seuls trois députés dont les noms ont été publiés à propos de la circulation de ce document sont deux membres de l'ancien Gouvernement libéral—un représentant l'extrême ouest et l'autre représentant un comté d'Ontario—et un simple membre de cette Chambre, l'honorable député de Guysborough (M. Sinclair) représentant l'extrême Est; et la seule raison que je puisse voir qui les a empêchés de ne pas avoir un ex-ministre dans l'extrême Est, c'est que les électeurs de la Nouvelle-Ecosse ont eu le bon esprit de n'en pas renvoyer à Ottawa le 21 septembre dernier.

Le chef de l'opposition (sir Wilfrid Laurier) s'est glorifié plus d'une fois d'avoir une mission, celle de faire l'union des races et des croyances dans notre pays, et ceux qui siègent derrière lui ont souvent prétendu la même chose et exonère l'honorable chef de l'opposition de toute participation personnelle à cette affaire; mais il doit, comme chef de son parti, en accepter la responsabilité, lorsque ses partisans et des ex-ministres de son cabinet font eux-mêmes circuler la brochure dont j'ai donné lecture. Les principes dont il s'est fait gloire sont donc une simple moquerie, puisqu'immédiatement après les élections, lorsque l'on pourrait espérer que les partis feront la paix, nous voyons ces messieurs semer des germes de discorde et faire appel aux préjugés de race et de religion. On pourrait s'étonner qu'en bonne tactique on distribue un document de ce genre si vite après les élections. Je crois que la raison en est bien claire. Les élections provinciales devront avoir lieu prochainement dans Québec, et des amis du gouvernement de Québec qui sont ici à Ottawa sont disposés à aider leurs confrères de cette province; et bien que je n'aie aucun doute que cette brochure est distribuée par toute la province de Québec, on en attend un effet tout spécial dans le comté de Chambly-Verchères, qui, avant le 21 septembre était considéré comme comté libéral sûr.

J'ai beaucoup admiré le magnifique tableau tracé par le chef de l'opposition dans son discours sur le bill des frontières du Manitoba, il y a quelques jours, discours dans lequel il nous peignait les vagues qui s'apaisaient après la tempête. C'était un magnifique tableau, en paroles, et bien que le sujet fût purement politique il avait le ton de la réalité. Mais je suis bien certain que si ce tableau a été peint d'après la vie réelle d'une province du Canada, cette province n'est pas la province de Québec,

M. RHODES.

car les honorables membres de la gauche ne donnent pas aux vagues politiques le temps de s'y calmer. Ils y soufflent constamment le vent des passions par leurs appels aux préjugés de race et de religion, un fait que je déplore grandement. J'ai saisi la Chambre de cette question parce que, jeune Canadien comme je le suis, j'ai une foi indomptable dans l'avenir de ce pays, et je désire que l'on donne à l'opinion publique une direction plus élevée que celle que l'on veut lui donner dans le document dont j'ai donné lecture à cette Chambre.

Je crois que les ministres de l'ancien Gouvernement devraient diriger l'opinion publique dans ce pays et devraient s'adresser à la raison et à l'intelligence des électeurs plutôt qu'à faire des appels destinés simplement à soulever les passions et les préjugés. Je crois n'avoir fait que mon devoir en soumettant brièvement cette question à la Chambre.

REPRISE DE LA DISCUSSION SUR LE SERVICE TRANSATLANTIQUE.

M. D. D. MCKENZIE (Cap-Breton-Nord): La question qui occupe l'attention de la Chambre est d'une telle importance pour les Provinces maritimes et les ports de mer du Canada, que je crois de mon devoir de dire quelques mots. Je suis surpris que l'honorable député de Cumberland (M. Rhodes) ait jugé à propos de provoquer la discorde dans ce débat en lisant un document comme celui qu'il a lu. Je regrette particulièrement qu'il ait agi ainsi précisément au moment où, quelle que soit l'acrimonie que nous ayons pu mettre dans nos débats pendant cette session longue et ardue, nous sommes arrivés, dis-je, à l'heure où il faut travailler. Je regrette donc que l'honorable député vienne à cette période de la session jeter ce brandon de discorde dans l'arène. Je crois que s'il parcourt les débats de la session il verra que son parti est aussi coupable que le nôtre sous ce rapport.

J'ai été surpris et affecté péniblement lorsque j'ai entendu, il y a quelques instants, l'honorable ministre de la Milice (M. Hughes) (Victoria) (Ont.) dire qu'il remerciait le Seigneur de l'attitude prise par les torys dans l'élection de Drummond-Arthabaska. On a fait appel aux plus basses passions du peuple dans cette élection, et les amis de l'honorable ministre (M. Hughes) ont répandu les histoires les plus horribles et les plus invraisemblables. On aurait donc cru que si un ministre de la couronne avait un mot à dire sur le sujet, il aurait dit ce mot pour demander au peuple non pas de réveiller les morts, de se rappeler que nous avons une patrie commune et un but commun, et bien que nous soyons divisés en deux grands partis, combattant ferme chacun pour ses opinions, que même alors la lutte pourrait être faite en vue du bien général du pays et sans faire appel aux